



## Cours fonctionnel à l'autonomie (CAPS/DÉFIS/DIP)

CFA

Année scolaire 2023-2024

### Conditions d'admissibilité

Est admis en formation à l'autonomie, l'élève qui a une maîtrise insuffisante de la majorité des compétences du programme de formation du 1<sup>er</sup> cycle du primaire.

### CAPS (déficience moyenne à sévère)

Cet élève doit être âgé entre 12 et 15 ans et a des capacités d'apprentissage très réduites, conséquentes à une déficience.

**Les compétences visées sont :**

1. Exploiter l'information disponible dans son environnement
2. Interagir avec son milieu
3. Communiquer
4. Agir avec méthode
5. Agir de façon sécuritaire

### DÉFIS (déficience moyenne à sévère)

Cet élève doit être âgé entre 15 et 20 ans au 30 juin et a des capacités d'apprentissage très réduites, conséquentes à une déficience.

**Les compétences visées sont :**

1. Développer des habiletés de base en français dans des situations de la vie courante
2. Développer des habiletés de base en **mathématique** dans des situations de la vie courante
3. Gérer des situations courantes
4. Adopter un comportement personnel et social pour être autonome dans la société  
Démontrer des habiletés et des comportements conformes aux attentes d'un milieu de travail

### DIP (déficience intellectuelle profonde)

Ce programme éducatif vise à préparer l'élève âgé entre 13 et 20 ans au 30 juin ayant une déficience intellectuelle profonde, à développer des compétences lui permettant de prendre part aux activités réalisées dans sa famille, à l'école ou dans la communauté et à en tirer profit.

**Les compétences visées sont :**

1. Agir efficacement sur le plan sensorimoteur
2. Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions
3. Interagir avec son entourage
4. Communiquer efficacement avec son entourage
5. S'adapter à son environnement
6. S'engager dans des activités de son milieu

° L'organisation se fera sous réserve du nombre d'inscriptions.

° Tous les élèves auront un plan d'intervention individualisé.

### Sanction

Les compétences visent à développer, chez l'élève, des habiletés fonctionnelles et des attitudes dans le but d'accroître son autonomie et de favoriser son intégration au marché du travail.